



TRANSPORT SCOLAIRE

Collège Les hauts du Saffimbec

DU 1ER SEPTEMBRE 2025 AU 3 JUILLET 2026

LE RESPONSABLE LÉGAL

NOM : PRÉNOM :

ADRESSE :

Code postal :

Ville :

Téléphone :

Email :

Cadre réservé à l'administration

Carte de transport remise le:



L'ÉLÈVE

NOM : PRÉNOM : DATE DE NAISSANCE :

LIEU DE DEPART:

LIGNES COMMUNALES : LA VIERGE (rue Gaston Loir) MAIRIE

Formulaire d'inscription à retourner à la Maison Pour Tous à partir du 4 Août 2025

A joindre obligatoirement à votre inscription :

- ⇒ Une photo d'identité (2x3 cm)
- ⇒ Règlement de 107,10 € en espèces ou par chèque à l'ordre de « Transport Scolaire Pavilly ».

Une carte de transport vous sera remise à la Régie Famille et devra être présentée à chaque montée dans le bus.

Nous nous engageons à respecter le règlement intérieur d'utilisation du service de transport consultable sur le portail famille.

Signature du responsable légal:

Signature de l'élève:

Les informations recueillies sur ce formulaire par la Régie Famille sont enregistrées dans le logiciel Dominoweb par le responsable du traitement, Monsieur le Maire de Pavilly pour la gestion des inscriptions au transport scolaire. La base de traitement est l'exécution d'une mission de service public. Les données collectées ne seront pas communiquées à des tiers. Les données sont conservées pendant une période de 10 ans par la Régie Famille.

Vous pouvez accéder aux données vous concernant, les rectifier ou exercer votre droit d'opposition au traitement. Vous bénéficiez également d'un droit à la limitation du traitement. Les droits à la portabilité et à l'effacement ne s'appliquent pas à l'exécution d'une mission d'intérêt public.

Pour exercer ces droits ou pour toute question sur le traitement de vos données, vous pouvez contacter notre délégué à la protection des données ou le service chargé de l'exercice de ces droits à l'adresse suivante : VILLE DE PAVILLY - Service INFORMATIQUE - webmaster@pavilly.fr - Tél : 02.35.91.83.06.

Si vous estimez, après nous avoir contacté, que vos droits « Informatique et Libertés » ne sont pas respectés, vous pouvez adresser une réclamation à la CNIL. Consultez le site cnil.fr pour plus d'informations sur vos droits.